

ANNEXE No 2

R. Oui, monsieur, nous aurions terminé au mois d'août prochain.

Q. Depuis combien de temps avez-vous ressenti la nécessité d'un changement, par exemple au point de vue du timbre et des droits d'accise?

R. Depuis 1902, époque à laquelle je me suis occupé de maturation.

Par M. Ross (Yale-Caribou):

Q. Depuis que la remise a été accordée?

R. Je ne sais pas quand cette remise a été mise en vigueur.

Par M. Clements:

Q. Pendant 8 ou 10 ans, vous avez eu une grande demande pour le tabac produit par le comté d'Essex?

R. Oui.

Q. Voulez-vous nous dire pourquoi la même demande n'existe plus, depuis les trois ou quatre dernières années?

R. Il y a maintenant surproduction de tabac, je veux dire de tabac à chiquer.

Q. Si bien que vous ne trouvez plus à le vendre?

R. Oui.

Par M. Clarke:

Q. Ce phénomène est-il restreint au tabac à chiquer?

R. Oui.

Q. Y a-t-il une demande suffisante pour le tabac à fumer?

R. Oui, je le crois.

Par M. Clements:

Q. Vous croyez que si les droits de douane étaient plus équitablement fixés, vous trouveriez des acheteurs au Canada pour tout le tabac que vous pourriez produire?

R. Oui, monsieur.

Q. Dans quelle mesure cela affecterait-il les manufacturiers de cigares? Il faut aussi prendre cela en considération.

R. Cela ne ferait aucune différence, ou très peu, pour les manufacturiers de cigares, d'augmenter les droits de douane et de diminuer les droits d'accise.

Q. Alors, pourquoi protestent-ils avec tant de force contre la législation proposée?

R. Il en résulterait, pour eux, l'obligation de changer les marques et types qu'ils ont déjà établis, s'ils usent des feuilles canadiennes.

Par M. Ross (Yale-Caribou):

Q. Je suppose qu'ils se sont créés des relations commerciales pour l'achat de leur tabac et qu'ils seraient contraints de les changer?

R. Oui.

Par M. Clements:

Q. Quel effet cela aurait-il sur le consommateur?

R. Aucun.

Q. Vous pensez que cela n'aurait pas d'effet sur le consommateur?

R. Je ne vois aucun effet appréciable.

Par M. Ross (Yale-Caribou):

Q. Que vaudraient les cigares faits avec du tabac canadien?

R. J'en ai déjà mis sur le marché; les personnes que les fument les trouvent très satisfaisants.

Q. Avez-vous essayé un des cigares produits aujourd'hui?

R. Je n'ai pas eu le temps de le fumer complètement, mais j'ai déjà fumé un bon nombre de cigares faits avec du tabac canadien.

La commission s'ajourne.